



Le Bulletin de l'UPEP

Union des Parents d'Élèves de Peynier

Peynier, le 9 janvier 2014

L'Edito

Chers parents,

En ce début d'année, tous les membres de l'UPEP vous présentent leurs meilleurs vœux. Que 2014 vous soit douce, sereine, prospère et riche en échanges et rencontres.

L'UPEP est très mobilisée sur l'actualité de la réforme sur l'aménagement des temps scolaires, le rythme chronobiologique des enfants, le temps périscolaire, l'organisation municipale,.... Le sujet est au cœur de nos préoccupations.

*Il n'appartient pas aux membres de l'UPEP, eu égard à leur rôle représentatif de l'ensemble des parents de se positionner pour ou contre la loi en respect des opinions multiples et divergentes exprimées par les parents, mais **d'œuvrer en amont de sa mise en place prévue en septembre 2014 afin de préserver l'intérêt de nos enfants et anticiper une organisation de qualité.***

Quatre réunions de travail en deux mois ont eu lieu favorisant ainsi les échanges entre les représentants des parents d'élèves, le corps enseignant et le personnel municipal, pour une mise en application de la réforme la plus adaptée à la vie des enfants de la commune.

La route est encore longue, nous comptons sur votre soutien, vos idées et votre relais....

*La présidente
Cécile JUNG*

Résultats des élections

Suite aux élections du mois d'octobre dernier, les représentants des parents d'élèves élus sont :

Vous trouverez le trombinoscope des parents élus sur les panneaux d'affichage des écoles et sur le site internet.

École maternelle



Cécile JUNG
Maman de :
Pierre – GS



Isabelle DESMARTIN
Maman de :
Gabriel – MS



Mélody MEYER
Maman de :
Loïs – PS



Gaëlle BARON
Maman de :
Nina – PS



Cécile IWAHARA
Maman de :
Mathéo – MS



Isabelle ESPANET
Maman de :
Louis – GS

École élémentaire



Cécile JUNG
Maman de :
Bastien – CE2



Isabelle DESMARTIN
Maman de :
Éloïse – CE2



Emmanuelle MACHADO
Maman de :
Mathis – CP



Karine LEBLOND
Maman de :
Tristan – CE1
Owen – CM2



Florence MARTINEZ
Maman de :
Noémie – CE2



Sandra DABLAINVILLE
Maman de :
Romain – CP
Marine – CM1



Jeffrey PROBST
Papa de :
Mia – CM1
Leo – CP



Jamel BENNASSER
Papa de :
Mathis – CP



Emmanuel HUGUES
Papa de :
Valentin – CP



Stéphane GODZINSKI
Papa de :
Pauline – CM1

La réforme des rythmes scolaires :

Rappel sur la mise en application

Les principes généraux d'organisation du temps scolaire dans le premier degré seront les suivants (article 2 du décret) :



- l'enseignement sera dispensé dans le cadre d'une semaine de **neuf demi-journées incluant le mercredi matin** ;
- tous les élèves bénéficieront de **24 heures de classe par semaine** ; à titre d'exemple, l'ajout de 3 heures de classe le mercredi matin permettrait d'alléger les autres journées en moyenne de 45 minutes ;
- la **journée d'enseignement** sera, en tout état de cause, **de maximum 5 heures 30 et la demi-journée de maximum 3 heures 30** ;
- la durée de la **pause méridienne ne pourra pas être inférieure à 1 heure 30**.



Par ailleurs, des **APC** (Activités Pédagogiques Complémentaires) **viendront s'ajouter aux 24 heures d'enseignement hebdomadaire** qui se dérouleront en groupes restreints. Il pourra, par exemple,

s'agir d'une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, d'un accompagnement du travail personnel des élèves ou d'une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant, en lien avec le projet éducatif territorial.

Il n'y a pas d'organisation unique, le maire de la commune a la possibilité de présenter un projet spécifique pour 3 ans tenant compte des particularités de son territoire.

Vous pouvez consulter sur notre site internet le guide pratique de la réforme diffusé par le ministère de l'éducation nationale. Vous y trouverez notamment des exemples d'aménagements de la semaine en pages 43-44.

La réforme des rythmes scolaires :

Le questionnaire aux parents : Résultats et analyse

Fin Novembre, l'**UPEP** s'est associée avec la Mairie pour élaborer un questionnaire, en vue de sonder les habitudes et les attentes des parents sur la mise en place de la réforme.

Le taux de retour a été important (80%) démontrant l'intérêt que portent les parents à l'organisation de la vie scolaire de leurs enfants. Il en ressort principalement les éléments suivants :

Au niveau des horaires

Un socle 8h30-16h30 persiste. 77% des familles indiquent qu'elles ne pourraient pas déposer leur enfant après 8h30, néanmoins 45% se disent favorables à un début de classe à 9h, au moins le mercredi.

Pour le soir, 58% des parents ne pourraient pas venir chercher leur enfant avant 16h30, 78% pas avant 16h. Cela signifie donc que les nouveaux **TAP** (Temps d'Activité Peri éducatifs) induits par la réforme s'adresseront à une grande majorité d'enfants.

A plusieurs reprises dans l'expression libre, les parents s'interrogent sur la pertinence de juxtaposer les TAP avec le temps de garderie/IFAC (3h consécutives).

Au niveau du service de restauration

93% des enfants déjeunent aujourd'hui à la cantine. L'impact de la réforme sur la reprise du travail le mercredi sera assez conséquent (34% reprendront une activité, 30% sont encore indécis), le besoin d'un service de restauration le mercredi midi est indéniable. Dans l'expression libre, cette demande a été récurrente.

Au niveau des autres points

Vous pouvez retrouver l'analyse complète des résultats du questionnaire sur le site de l'Upep. (Les résultats bruts doivent être disponibles sur le site de la mairie).

La position de l'UPEP

L'**UPEP** a fait le choix de ne pas se positionner sur le bien fondé de la réforme mais de travailler à sa meilleure mise en œuvre à Peynier.

Ainsi, fort des réponses au questionnaire, eu égard aux études chronobiologiques, et en tenant compte des contraintes horaires des parents, nous axons principalement aujourd'hui nos demandes sur les points suivants :

- Organisation des TAP et des APC en journée (après la pause méridienne)
- Recul du début et de la fin de classe le mercredi
- Possibilité d'une solution de restauration le mercredi midi
- Proposition d'une offre d'accueil périscolaire de qualité (TAP et garderie/lfac), visant une finalité éducative définie, encadrée par des professionnels qualifiés et accessible à tous quotidiennement
- Application d'un tarif non discriminant

TAP : Temps d'Activité Peri éducatifs

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

Vous pouvez retrouver les courriers d'échange avec la mairie sur ces sujets sur notre site internet : <http://peynier.uep.free.fr/>



Retour sur la classe Cirque

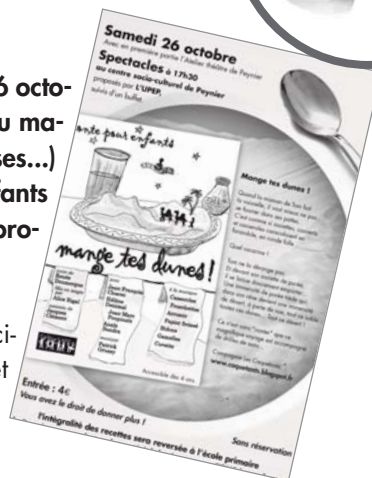
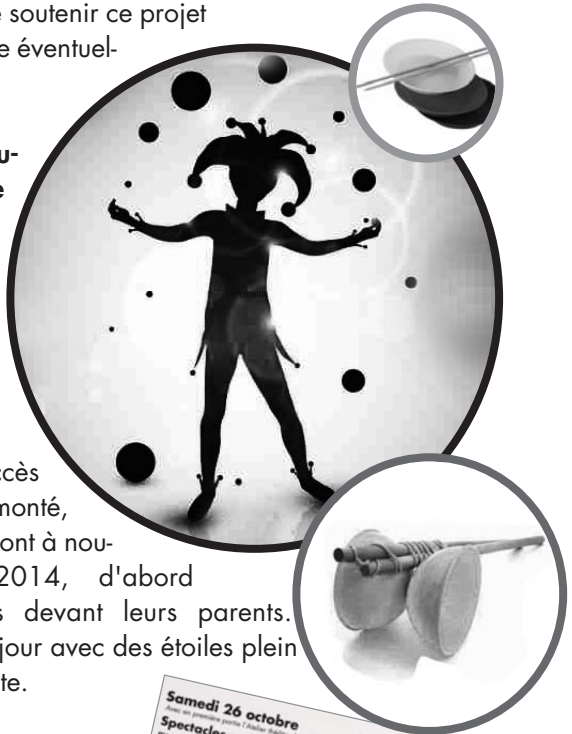
En début d'année, à la rentrée de septembre, il nous a été annoncé la nouvelle : 3 classes partiront en séjour cirque au mois de novembre. Ce sont 3 professeurs des écoles, Mme Lisdat, Mme Pons et Mme Roche, très motivées qui ont lancé ce projet. Pour mémoire, il n'y a plus eu de séjour scolaire sur les écoles de Peynier depuis des années. L'**UPEP** a choisi de soutenir ce projet pour qu'il ait lieu et pour qu'il puisse éventuellement perdurer.

L'un des objectifs est de créer de nouveaux liens au sein des classes et de rendre les enfants plus autonomes. Les classes découvertes cirques permettent aussi de sortir les enfants de leur quotidien, d'essayer de nouvelles activités et de découvrir de nouveaux centres d'intérêt.

La semaine de cirque a été un succès et s'est terminée sur un spectacle monté, par et pour les enfants. Ils reproduiront à nouveau ce spectacle courant 2014, d'abord devant le reste de l'école puis devant leurs parents. Ces enfants sont revenus de leur séjour avec des étoiles plein les yeux et des souvenirs plein la tête.

L'UPEP a monté une soirée spectacle le 26 octobre dont les fonds serviront à financer du matériel de cirque (diabolos, assiettes chinoises...) qui sera mis à disposition de tous les enfants de l'école élémentaire et permettra de reproduire le fameux spectacle de cirque.

Merci à tous les parents pour leur participation, Merci à Mme Lisdat, Mme Pons et Mme Roche pour ce super projet.



Retour sur la Bourse aux Jouets

Bourse aux jouets

MERCI !



La bourse aux jouets a été reconduite pour la troisième année, lors du marché de Noël le 1er Décembre dernier. Elle a été un grand succès. Les parents et enfants ont pu trouver de nombreux jeux et matériel de puériculture.

L'**UPEP** remercie tous les parents et leurs enfants d'avoir donné des jouets pour les vendre à la bourse. Grâce à votre générosité, cette journée a permis de récolter le somme de 678 Euros. Cette somme sera répartie pour financer des projets d'écoles.

Nous vous renouvelons un grand merci pour votre participation.

En coulisses...



Et après ?....

A noter dès aujourd'hui dans vos agendas :

- Le spectacle-chorale de fin d'année des deux écoles aura lieu le mardi 17 juin à 16h30 au Théâtre de Verdure
- La Kermesse de la Maternelle aura lieu le 27 juin à 17h
- Le Mercredi 11 juin, les enfants auront école.

L'Association des parents d'élèves contribue à la qualité de la scolarité de nos enfants. Elle est un centre d'**échanges** et de **débats** qui permet un rapprochement entre les parents d'élèves et une bonne **diffusion de l'information scolaire**.

Riches de nos expériences passées, nous souhaitons continuer à **améliorer la vie scolaire** quotidienne de nos enfants et **assurer un suivi dans la concertation entre les parents, la municipalité et les enseignants**.

Elle est ouverte à tous.



Pour nous joindre

peynier.uep@free.fr

<http://peynier.uep.free.fr/>